

Jeudi 3 Avril 2025

JOURNÉE DÉCOUVERTE DE VICHY



Rendez-vous
à 8h00 Parking
Animatis



10h15 : Visite guidée pédestre : "Vichy, Art Déco"

L'exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes, organisée à Paris en 1925, donne son nom à l'Art Déco, qui se caractérise notamment, en architecture, par des lignes brisées et des motifs géométriques.

Il se fera une place de choix à Vichy, succédant, avec le même bonheur, aux styles Second Empire, Belle Époque et Art Nouveau.

12h00 :

Déjeuner au bord de l'eau au restaurant le Bungalow Noyé dans la verdure, au pied des parcs Napoléon III, le Bungalow est un havre de paix aux allures de bateau avec une vue panoramique sur le lac d'Allier.

14h30 : Visite commentée de Vichy en petit train

Embarquez à bord du Petit Train de Vichy et partez à la découverte des 2000 ans d'histoire de la ville, sans fatigue. Depuis les romains amateurs de thermes, en passant par les personnalités qui l'ont fréquentée, jusqu'aux plus récents développements de la ville autour du sport et de son plan d'eau, cette visite commentée vous plonge au cœur même de la ville et de ses sites touristiques.

15h30 : Visite guidée de la salle de l'Opéra de Vichy (sous réserve de disponibilité)

Le Casino-Théâtre, salle de 820 places a été construit à la demande de Napoléon III par l'architecte Charles Badger. Inauguré le 2 Juillet 1865, il est le haut lieu de la vie mondaine et le fleuron du patrimoine architectural et musical de la ville. Le théâtre devient rapidement trop petit, lorsqu'en 1900, deux mille personnes par jour veulent assister aux spectacles.

La Grande Salle de l'Opéra œuvre de Charles Lecœur, de Lucien Woog et de Jules Simon, inaugurée en 1903 se prête à toutes les manifestations lyriques et chorégraphiques. Pouvant accueillir 1465 personnes, cette salle est à l'époque, la plus grande salle de théâtre de province. En 1995 : la ville rachète ce bâtiment et y décide la construction d'un Palais des Congrès.

Tarif par personne		Inscription
47 à 50 Personnes	62,00 €	30 €
43 à 46 Personnes	63,00 €	
39 à 42 Personnes	64,00 €	
35 à 38 Personnes	65,00 €	
Inscription avant le :		22/03/2025
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
<p>Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.</p> <p>Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. <p>(*) si la sortie est payante (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire</p>		
Correspondants Sortie : Ginette Barbot 06.79.42.18.41 - Guy Pomarède 06.87.74.22.03.		